



2015

LES GARANTIES

Santé et Assistance



PRISE EN CHARGE

Frais Médicaux à l'étranger au 1 ^{er} euro		100% des frais réels avec un maxi de
USA, Canada, Argentine, Australie, Nouvelle Zélande, République Populaire de Chine, Corée du Sud, Japon, Hong Kong, Singapour, Taiwan.		500.000 € par assuré
Autres destinations		200.000 € par assuré
Hospitalisation		
Avance des frais d'hospitalisation (hospitalisation de plus de 24h)		100% des frais réels
Transport en ambulance (si hospitalisation prise en charge par ASSUR TRAVEL)		100% des frais réels
Frais de séjour (y compris forfait journalier en France)		100% des frais réels
Honoraires médicaux et chirurgicaux		100% des frais réels
Examens, analyses, médicaments		100% des frais réels
Actes médicaux		100% des frais réels
Médecine ambulatoire courante		
Consultations médecins généralistes ou spécialistes		100% des frais réels
Analyses, examens de laboratoire		100% des frais réels
Radiologie		100% des frais réels
Pharmacie		100% des frais réels
Actes d'infirmiers et de kinésithérapeutes		100% des frais réels
Dentaire		
Soins dentaires d'urgence	2015	300 € et 600 € en cas d'accident
Frais Médicaux dans votre pays d'origine		
Prise en charge des frais médicaux et d'hospitalisation		20.000 €
Franchise		30 € par assuré
Assistance aux personnes en cas de maladie ou blessure		
Contact médical		Frais réels
Transport - rapatriement		Frais réels
Visite d'un proche		(1) + frais d'hôtel 100 € par nuit pendant 10 nuits
Poursuite du séjour garanti		(1)
Retour anticipé : en cas de maladie grave d'un proche parent		Billet aller et retour (1)
Assistance aux personnes en cas de décès		
Rapatriement du corps		Frais réels
Frais de cercueil nécessaire au transport		Frais réels
Retour anticipé : en cas de décès d'un proche parent		Billet aller et retour (1)
Assistance Voyage		
Avance de fonds		800 €
Avance de caution pénale		30.000 €
Prise en charge des honoraires d'avocat		8.000 €
Frais de recherche et de secours		5.000 € par évènement
Informations pratiques « voyage »		Frais réels

(1) Transport par avion classe économique ou train 1^{ère} classe.



2015

LES GARANTIES

Responsabilité Civile - Stage



PRISE EN CHARGE

Tous préjudices confondus	4.500.000 €
Dommages matériels et immatériels consécutifs	450.000 €
Dommage matériels causés pendant le stage 2015	15.000 €
Franchise	150 €

LES GARANTIES

Assurance Bagages



PRISE EN CHARGE

BAGAGES	2000 € par personne
OBJETS PRÉCIEUX y compris matériel sportif	1000 €
Franchise	25 € par dossier

